



La conservation  
préventive  
dans les demeures  
historiques et les  
châteaux-musées

Méthodologies  
d'évaluation  
et applications

SilvanaEditoriale

# **La conservation préventive dans les demeures historiques et les châteaux-musées.**

## **Méthodologies d'évaluation et applications**

Colloque de l'Établissement public  
du château, du musée et du domaine national  
de Versailles (EPV),  
de l'Association des résidences  
royales européennes (ARRE)  
et du Centre de recherche  
du château de Versailles (CRCV)

en collaboration avec le Comité international pour  
les demeures historiques-musées (ICOM-DEM HIST)  
au musée national des châteaux de Versailles  
et de Trianon

Du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2017

## **Actes du colloque**

### **Sous la direction scientifique de**

Danilo Forleo

*Chargé de la conservation préventive  
et responsable du programme EPICO,  
Musée national des châteaux de Versailles  
et de Trianon*

### **Coordination éditoriale**

Nadia Francaviglia

*Attachée de recherche pour le programme EPICO,  
Centre de recherche du château de Versailles*

### **Traductions**

Clarisse Le Mercier, Camila Mora

Cet ouvrage rassemble les présentations des intervenants du colloque international organisé dans le cadre du programme de recherche EPICO (European Protocol In Preventive Conservation) par :  
L'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles  
Catherine Pégard, *présidente*  
Laurent Salomé, *directeur du musée national des châteaux de Versailles et de Trianon*  
Thierry Gausseron, *administrateur général*  
L'Association des résidences royales européennes  
Le Centre de recherche du château de Versailles

Avec la participation de :  
Ministère de la Culture  
ICOM-DEMIST (Comité international pour les demeures historiques-musées)

#### Comité scientifique

Lorenzo Appolonia, *président, Groupe italien de l'Institut international pour la conservation- IGIIC*  
Florence Bertin, *responsable du service conservation préventive et restauration, Musée des Arts décoratifs - MAD*  
Michel Dubus, *coordinateur du groupe ICOM-CC sur la conservation préventive, Centre de recherche et de restauration des musées de France - C2RMF*  
Danilo Forleo, *chargé de la conservation préventive et responsable du programme EPICO, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon*  
Nadia Francaviglia, *attachée de recherche pour le programme EPICO, Centre de recherche du château de Versailles*  
Agnieszka Laudy, *adjointe au chef du département de l'Architecture, Musée du palais du roi Jean III, Wilanów*  
Bertrand Lavedrine, *directeur, Centre de recherche sur la conservation des collections - CNRS*  
Béatrice Sarrazin, *conservateur général, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon*  
Sarah Staniforth, *ancienne présidente, Institut International pour la Conservation - IIC*

#### Comité d'organisation

Elena Alliaudi, *coordinatrice, Association des résidences royales européennes*  
Hélène Legrand, *assistante coordination, Association des résidences royales européennes*  
Matilde-Maria Cassandro-Malphettes, *secrétaire général, Centre de recherche du château de Versailles*  
Bernard Ancer, *chargé des affaires générales, Centre de recherche du château de Versailles*  
Olivia Lombardi, *assistante de direction, Centre de recherche du château de Versailles*  
Serena Gavazzi, *chef du service mécénat, Établissement public du château du musée et du domaine national de Versailles*  
Noémie Wansart, *collaboratrice scientifique, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon*

#### Remerciements

Lorenzo Appolonia, Lionel Arzac, Jean-Vincent Bacquart, Wojciech Bagiński, Jérémie Benoît, Marie-Alice Beziaud, Céline Boissiere, Anne Carasso, Élisabeth Caude, Gabrielle Chadie, Thibault Creste, Stefania De Blasi, Elisabetta Brignoli, Hélène Dalifard, Gaël de Guichen, Ariane de Lestrang, Festese Devarayar, Françoise Feige, Christophe Fouin, Éric Gall, Thomas Garnier, Roberta Genta, Denis Guillemard, Michelle-Agnoko Gunn, l'équipe du Grand Café d'Orléans, Pierre-Xavier Hans, Nicole Jamieson, Thierry Lamouroux, Marie Leimbacher, Nadège Marzanato, Béatrice Messaoudi, Stefan Michalski, Christian Milet, Marya Nawrocka-Teodorczyk, Marco Nervo, Lucie Nicolas-Vullierme, Clotilde Nouailhat, Agnieszka Pawlak, Amaury Percheron, Arnaud Prêtre, Gérard Robaut, Bertrand Rondot, Valériane Rozé, Béatrice Sarrazin, Béatrix Saule, Didier Saulnier, Emma Scheinmaenn, Violaine Solari, Emilie Sonck, Pauline Tronca, Rémi Watiez, Thierry Webley, Sébastien Zimmerman



Avec le mécénat de



# L'évaluation en conservation préventive, à la quête de valeurs

## Résumé

L'introduction des méthodes d'évaluation dans le champ de la conservation du patrimoine engage, bien que celles-ci ne soient jamais explicitement exposées, la question des valeurs par lesquelles les organisations sont jugées. L'évaluation est le produit d'une succession d'opérations de classement, de mesures et de sélections de données. Toutes ces opérations recherchent le plus d'objectivité possible dans la description des conditions de conservation et des agents de dégradation. Évoluant par nécessité entre le quantitatif et le qualitatif, les évaluations dans le domaine de la conservation du patrimoine, même si elles se veulent pragmatiques, ne peuvent prétendre offrir une totale rationalité dans la quête des données. Cette part contingente du contexte dans lequel elles évoluent est déterminante dans la construction des outils d'évaluation. Si ceux-ci permettent de donner une valeur à des résultats attendus mais non mesurables, l'attribution des critères d'appréciation reste en partie subjective.

Mais les situations ne peuvent être appréciées que par rapport aux modèles qui représentent ce qui a lieu d'être, ce vers quoi l'on veut tendre. Le mirage de la quantification qu'induit l'utilisation de normes et de critères d'appréciation ne doit pas faire perdre de vue qu'aucun système de valeurs n'a d'objectivité inhérente. Il ne fait que traduire ce qui momentanément correspond à un modèle dominant dans la recherche de résultats. Les classements, les grilles, les échelles d'appréciation ne sont recevables que si la relativité des choix est posée par ceux qui les construisent car on est en présence de systèmes ouverts que la schématisation ne doit ni fermer, ni figer.

## Mots clés

Conservation préventive, évaluation, valeurs, normes, critères.

## Le besoin d'évaluation

**D**epuis plusieurs années, l'évaluation est devenue une nécessité, voire une injonction qui se répand dans tous les secteurs, recherchant à fonder les décisions et les actions sur des critères d'efficacité, de conformité ou de rationalité. Ce besoin est maintenant si généralisé que l'on parle volontiers de « fièvre ou de folie évaluative » [Prigent, 2009]. À travers ce symptôme, nous pouvons observer une conséquence du développement de l'outil informatique permettant de gérer un grand nombre de données, mais aussi une tendance de la société contemporaine à vouloir ordonner le monde, à lui imposer la quantification et le soumettre à des algorithmes.

## Denis Guillemard

Ancien directeur du Master de conservation préventive, Université Paris I Pantheon-Sorbonne  
guillemard.denis@noos.fr

Face à la complexité du fonctionnement des institutions contemporaines, où l'introduction de la conservation préventive a entraîné un accroissement considérable des paramètres à maîtriser, l'évaluation s'est révélée être l'outil le plus efficace pour composer avec ces nouveaux développements de la conservation et de la diffusion du patrimoine.

La difficulté de créer un outil d'évaluation propre au champ de la conservation préventive réside dans le fait que la pratique évaluative ne s'est répandue dans le monde des musées que depuis ces vingt dernières années. Auparavant, on parlait surtout de *survey* (traduisible par enquête, inspection, étude, expertise, contrôle...) qui tenait lieu d'évaluation sans aborder la question des valeurs. Celles-ci étaient considérées du point de vue des biens culturels en soi et non du point de vue de leur conservation. Cette dernière succédait à l'acte de désignation patrimoniale comme une réponse technique après qu'un bien ou un objet ait été reconnu comme porteur d'une valeur culturelle [Avrami *et al.*, 2000, p. 8]. Mais la valeur donnée à l'objet n'induit pas les valeurs au nom desquelles le processus de conservation est organisé pour qu'il atteigne ses objectifs : conserver pour transmettre. Jusqu'en 1990, les méthodes qui tenaient lieu d'évaluation des conditions de conservation prenaient la forme d'aide à la décision en dressant un état des lieux, révélant les points faibles et les points forts de l'organisation. Il n'existait aucune méthode globale d'évaluation spécifique pour les institutions patrimoniales, les évaluations systémiques se développant surtout dans les secteurs de l'éducation et de l'économie. Dans ces deux secteurs, dans un souci de contrôle ou de conformité, on s'attachait à rendre compte de la performance des systèmes, de diagnostiquer les faiblesses et de proposer des solutions d'amélioration.

### **Du *survey* à l'évaluation**

Les premières évaluations entreprises dans les musées portèrent sur les expositions et l'accueil du public et « bon nombre d'approches peuvent être lues comme des moyens de justifier l'activité plutôt que de tenter d'en mieux cerner la valeur » [Mairesse, 2010]. Elles ont une vision purement technique édulcorant le sens des dispositifs étudiés.

C'est en 1990 que l'on commence à parler d'évaluation des conditions de conservation avec le Getty Conservation Institute qui publie *The Conservation Assessment : A Tool for Planning, Implementing, and Fundraising*, qui sera suivi huit ans plus tard de *The Conservation Assessment : A Proposed Model for Evaluating Museum Environmental Management Needs*. Si Suzanne Keene ne se décide pas en 1991, dans son article de l'UKIC, à différencier encore audit et *survey* [Keene, 1991], l'objectif des deux publications du Getty était d'analyser et de caractériser les conditions de conservation, les causes et les facteurs de dégradation, puis de proposer une stratégie et un plan d'action par lesquels on dépasse le simple enregistrement du constat d'état auquel se cantonnait le *survey*.

En 1992, avec Michalski, qui publie *A sytematic approach to the conservation*, la gestion des risques et une approche englobante de la conservation sont proposées. C'est une étape décisive car on passe du normatif au prédictif. Il s'agit d'introduire l'estimation du coût de la perte de valeur entraînée par une dégradation potentielle, afin, est-il spécifié dans le texte, de « diminuer le pourcentage total de dommage », sur toute une collection et en prenant en considération l'ensemble des facteurs de dégradation. On change dès lors d'échelle et d'objectif.

Il n'y aura plus qu'un pas pour aboutir à l'évaluation des risques telle qu'elle sera développée à partir de 1993 par Robert Waller, puis reprise par l'ICC/ICCROM pour aboutir à la méthode ABC en 2016 prétendant à une connaissance globale et à une appréciation exhaustive de tous les risques auxquels un bien patrimonial est exposé.

Parallèlement, se développent des propositions d'auto-évaluation permettant de dresser, selon les besoins immédiats et localisés, des analyses et des diagnostics des conditions de conservation comme en Belgique [Bonnier *et al.*, 2003] ou en Suisse [Meyer et Mina, 2011]. Également en 2011, l'ICCROM propose avec le concours de Gaël de Guichen, *Re-org, outil d'auto-évaluation pour les réserves de musée*, utilisant quarante-trois critères d'évaluation appliqués à quatre domaines pour réorganiser des réserves.

Aussi, à travers toutes les méthodes d'évaluation qui se développent depuis le début de ce siècle et dont un compte rendu très complet et une évaluation comparative sont faits dans la publication *Cronache 7 - Metodologies d'évaluation* [Forleo, 2017], nous voyons se dessiner un panorama des évaluations dont le point commun est de quantifier à travers des indicateurs chiffrés l'état des conditions de conservation ainsi que les priorités, mais sans qu'aucune n'aborde, de façon explicite, la question des valeurs.

Or l'évaluation n'étant pas seulement un constat, et en ceci elle se distingue du *survey*, elle doit entretenir un rapport avec la valeur. Il s'agit donc d'identifier une échelle de valeurs qui permettra de déterminer la relation des organisations évaluées à cette échelle, car avant de juger l'on doit poser ce par rapport à quoi nous jugeons, au nom de quels principes sont conservés et transmis les biens culturels.

Nathalie Heinich, dans *La fabrique du patrimoine* en 2009, a montré les différents niveaux et processus du jugement de valeur qui projettent le patrimoine dans l'actualité et en permettent sa mise en valeur : « la valeur, dit-elle, est "administrée" à l'objet, au sens où elle lui est proposée puis attachée, de façon plus ou moins efficace et durable selon que l'objet accepte, supporte, intègre cette opération » [Heinich, 2009, p. 259]. La valeur attribuée et gère un statut et cette notion de valeur *opérante* sera développée plus largement par le même auteur dans un autre ouvrage : *Des valeurs. Une approche sociologique* [Heinich, 2017]. Or cette question de la valeur est cruciale dans les monuments historiques ou le premier objet de la collection est le bâtiment lui-même. Il n'est pas seulement un réceptacle, il est patrimoine dans son contenant et son contenu. Il est la *prise* qui fait que

chaque objet qu'il reçoit rend présente l'histoire du lieu et lui confère sa valeur de re-présentation et d'exposition. Quand il y a une perte de valeur constatée sur un objet ou un ensemble d'objets dans une demeure historique, elle ne concerne pas que la valeur propre de l'objet mais est à reporter aux valeurs qui le situent au sein de l'ensemble. Les objets détiennent une valeur autant par leur stature historique que du fait de leur lien au site et à son histoire (effet de présentification et de représentation).

### **L'introduction de la valeur**

La valeur est le produit des opérations grâce auquel on attribue une qualité à une situation, une action ou à un objet. L'attribution d'une valeur, ou le choix d'en utiliser telle ou telle, est un processus complexe, discontinu et discret, qui est représentatif de la culture dont elle est l'expression. C'est ce qui rend les opérations d'évaluations des conditions de conservation contextuelles et variables.

Les évaluations, c'est-à-dire le jugement qui attribue une valeur, dépendent de la nature des situations évaluées, de la capacité et des ressources des évaluateurs (leur équipement axiologique) et du contexte dont dépendent les situations analysées (contraintes, déterminations). En interaction avec sa culture, l'évaluateur utilise les valeurs que lui désignent ses représentations mentales conditionnées par son bagage intellectuel et son expérience. Toute évaluation reste donc tributaire des règles et des critères qui lui permettent de se construire et d'exister. Chaque acte d'évaluation procède au choix de ce qu'il y a lieu de mobiliser comme référentiels, c'est-à-dire les « interactions effectives » entre des situations, des objets, des humains et des contextes. Aussi les opérations de mise en valeur dépendent-elles de la nature des situations évaluées, de la capacité et des ressources des évaluateurs et du contexte dont résultent les contraintes et les déterminations des situations analysées.

C'est bien dans la reconnaissance des trois opérateurs : objet, sujet, contexte, et dans l'usage des valeurs [Heinich, 2017], qu'évolue la pratique de l'évaluation en conservation préventive.

Cependant, dans nos processus d'évaluation, les valeurs ne sont jamais posées. Elles sont implicites. Nous pouvons néanmoins, par expérience, en désigner quelques-unes qui contrôlent l'usage des biens culturels et leur conservation :

- Les valeurs applicables à l'objet (valeurs patrimoniales) qui, sans attribuer une valeur économique, le situent dans une échelle d'importance culturelle répondant à son propre réseau de désignation : ancienneté, authenticité, rareté, préciosité, historicité... Ces valeurs reconnaissent l'objet comme étant patrimonial et digne d'être conservé. Elles interviennent dans le cas du calcul des coûts de conservation d'un ensemble d'objets ou de la perte de valeur provoquée par de mauvaises conditions de conservation. En dernier ressort, elles peuvent intervenir pour

définir l'importance relative des objets au sein d'un ensemble engageant une classification des prescriptions d'un plan d'action [Keene, 1991, p. 139-142].

- Valeurs applicables aux conditions d'exploitation (valeurs préceptes de gestion) qui permettent d'établir dans la durée l'organisation de la mise en valeur des biens culturels. Ce sont les *principes* au nom desquels nous agissons et qui rendent les biens culturels efficaces : disponibilité, accessibilité, mobilité, visibilité...

- Valeurs applicables aux conditions de conservation (valeurs d'état) par lesquelles des ensembles de biens culturels sont organisés pour répondre aux valeurs de gestion. Ces valeurs sont utilisées comme des critères de conformité et elles sont déterminantes pour constater la façon dont nous conservons : efficacité, intégrité, pérennité, rationalité, ordre, rangement, classement, protection...

Et surplombant le tout, président les valeurs de la conservation et de la transmission, au nom desquelles est réalisée la mise en valeur d'ensembles d'objets reconnus comme héritage ou patrimoine, à travers les valeurs d'usage assurant la **diffusion** et les valeurs d'option et de legs garantissant la **transmission**.

Trois de ces valeurs sont décisives dans l'établissement des conditions de conservation.

En premier, la disponibilité qui rend possible l'usage des biens culturels en les protégeant par la loi, les identifiant par l'inventaire et les localisant dans des institutions.

En second, intervient l'accessibilité qui comprend toutes les dispositions et les opérations matérielles qui permettent de saisir, de voir ou de consulter les biens culturels. L'accessibilité couvre trois aspects :

1. Il y a l'accessibilité au sens ou au message porté par les objets. Ils signifient pour quelque chose d'invisible : le passé, le sacré, la mémoire [Pomian, 1987]. Mais pour continuer d'être ce qu'ils sont, il faut que leur forme, définie par la matière, reste lisible, et donc accessible à la connaissance. Aussi l'accessibilité a pour limite l'intégrité de la matière sans laquelle il est impossible de reconnaître et de transmettre la signification particulière dont ils sont dépositaires.

2. Il y a l'accessibilité à la connaissance des objets par l'inventaire et par la documentation. Sans l'enregistrement des données portant sur les conditions de création, les études, les interprétations, dans un corpus constitué en une documentation organisée, disponible et accessible, les objets ne peuvent restituer toute leur richesse. La conservation s'emploie aussi à constituer et perpétuer cette documentation.

3. Il y a enfin l'accessibilité aux objets eux-mêmes par les conditions d'entreposage, la localisation, la manipulation, le conditionnement, le marquage... Un bien culturel qui ne peut être vu et qui est difficilement



<b>CONSERVATION</b> Permettre aux générations futures de disposer des biens culturels dans les mêmes conditions que nous en disposons aujourd'hui		
<b>Valeurs initiales</b>	Diffusion <b>Communicabilité</b> Consultation, diffusion, médiation, exposition sur lesquelles repose le mode d'existence des biens culturels.	Transmission <b>Transmissibilité</b> Articulation du savoir et du sacré ou du précieux, sans lesquelles il n'y a pas d'héritage.
<b>Valeurs patrimoniales</b> < Principes appréciatifs >	Sociales, symboliques, esthétiques, historiques : <b>Ancienneté, authenticité, rareté, préciosité, historicité...</b>	
<b>Valeurs préceptes</b> <Principes agissants>	Valeurs par lesquelles des ensembles de biens culturels sont gérés. <b>Disponibilité, accessibilité, mobilité, rationalité, sécurité...</b>	
<b>Valeurs d'état</b> < Principes évaluatifs, Critères de conformité >	Valeurs qui caractérisent une situation et constatent la façon dont des ensembles de biens culturels sont exploités. <b>Efficacité, intégrité, pérennité, ordre, propreté, protection...</b>	

Tab. 1  
Distribution des valeurs pour la conservation du patrimoine.

identifiable et localisable ne peut répondre à l'usage auquel il est destiné.

Enfin, en troisième lieu, la mobilité qui concerne toutes les opérations ou dispositions permettant le mouvement des objets : manipulation, maintenance, circulation, transport, accrochage... La mobilité assure aux biens culturels leur exploitation que ce soit sous la forme de la consultation ou de la médiation (expositions) (Tab. 1).

Ces valeurs ne sont pas hiérarchisées mais fonctionnent en interaction, le registre des unes affirmant ou infirmant le registre des autres.

Ainsi, si nous considérons l'*accessibilité* d'un ensemble d'objets en réserve ou en magasin, le jugement de valeur se basera sur la *rationalité des espaces* et l'*ordre* (valeurs d'état). La valeur d'*ordre*, répondant au critère de conformité, renvoie à la valeur *accessibilité* comme principe agissant d'une réserve bien rangée et efficace (qui peut se traduire par exemple par le critère du temps nécessaire pour disposer d'un objet).

Si nous prenons l'exemple plus prosaïque de la *propreté*, on peut la considérer comme une valeur parce que la présence de poussière a un effet sur l'aspect des objets et leur valeur d'exposition. Elle conduit à l'incapacité de satisfaire les valeurs d'*intégrité* (altération de l'aspect) et de *disponibilité* (les objets ne peuvent être exposés ou prêtés en l'état). Du point de vue de l'évaluation, la valeur *propreté*, comme critère de conformité, active la valeur *disponibilité* comme principe agissant, appelant une prescription.

### Valeurs, normes et critères

Une situation ne peut être appréciée que par rapport à un modèle qui représente ce qui a lieu d'être, ce vers quoi l'on veut tendre. Pour situer le niveau

de performance et déterminer la qualité des conditions de conservation, l'on a ainsi recours à des **normes** ou des **critères**. Ces caractéristiques, qui établissent des liens de dépendances entre elles et dont la distinction avec les valeurs peut être délicate à établir, ont un rôle *instrumental* dans la reconnaissance de l'état du système et la production du jugement de valeur.

Si ces termes peuvent sembler interchangeables, il n'en reste pas moins qu'ils jouent un rôle spécifique dans l'évaluation, venant préciser de façon explicite le rôle des valeurs dont l'existence est souvent implicite. Ce sont aussi ces aspects techniques de l'évaluation qui constituent ce qu'il y a de plus manifestement rationnel dans la démarche. Une congruence est recherchée entre l'expérience et les principes qui gèrent la conservation, entre les buts, les moyens et les conséquences prévisibles de l'action (finalité), car la rationalité suppose d'adapter un ensemble de moyens en vue d'atteindre un but déterminé.

La **norme** désigne une prescription qui indique que quelque chose doit être ou avoir lieu. C'est la face prescriptive de la valeur. La norme est toujours établie en vue d'une fin (résultat d'un comportement, conséquence d'une action). Il faut donc, pour être dans une nécessité normative, que fin et moyen soient voulus mais il y a des choix à opérer car tous les moyens ne sont pas valides. Pour qu'il y ait norme, il doit donc y avoir *volonté* de produire quelque chose. La norme n'est pas une fin en soi : « La norme ne veut rien », dira Kelsen ; il faut que l'on vise quelque chose en posant la norme [Kelsen, 1996, p. 13]. C'est la norme qui signifiera l'acte et qui lui donnera une fin. L'exemple de la norme du climat est significative de ce point de vue : c'est une humidité appropriée par rapport à un contexte qui doit être la norme et non une valeur imposée : « 50 % pour les bois ! ». Mais la fin visée est bien de conserver le bois, ce n'est pas atteindre 50 % d'HR. Cet exemple illustre la confusion qui peut s'installer entre le *nécessaire* et le *possible*, entre moyen et fin. Oscillation entre savoir ce que l'on **veut** faire et savoir ce que l'on **doit** faire, nuance entre fin subjective et fin objective, entre ce qui est désiré et ce qui est obtenu. En tout état de cause, si la fin est bien déterminée, les moyens pour l'exécuter ne le sont pas. C'est bien là toute la question des normes et de leur effectivité, qui se pose. Mais aussi de la finalité de l'évaluation : évaluer pour quelle fin ? Se conformer à des normes ou rendre les biens culturels disponibles et accessibles au public ?

Les **critères** sont des caractéristiques constantes permettant d'apprécier, de sélectionner ou de reconnaître les qualités requises pour établir de bonnes conditions de conservation. Ce sont des spécifications que l'on pose pour juger que quelque chose est conforme aux valeurs [Heinich, 2017, p. 228]. Toute évaluation reste tributaire des règles et des critères qui lui permettent de se construire et d'exister.

Les critères appellent une échelle de valeur permettant de classer les faits en fonction de leur congruence avec l'ordre des choses voulu (conformité d'une situation ou d'une action donnée par rapport à un référentiel). Le jugement peut se traduire par des indicateurs chiffrés (indices), classés

selon une échelle allant d'un pôle positif à un pôle négatif. Cet aspect quantifié donne au jugement un caractère objectif, quelque peu artificiel puisque cohabiteront dans les énoncés des éléments quantifiables se voulant le plus objectifs possibles avec des éléments relevant d'une position subjective que le seul fait d'opérer des choix induit. Mais il reste que ce chiffrage donne une base tangible à ce qui ne pourrait être qu'une sensation ou un sentiment, diverses perceptions pouvant prévaloir pour une même situation.

L'évaluation, telle que nous l'avons envisagée ici, dépasse dans sa conception et sa portée la simple opération de contrôle pour apporter du sens aux dispositifs de conservation. L'évaluation doit être l'outil du changement et non le moyen de soumettre les organisations au dictat du mesurable ou du quantifiable. Elle doit rester une méthode, proposant pour la prévention des risques et des causes de dégradation un outil adapté aux besoins de connaissance et de maîtrise des paramètres des conditions de conservation, de ciblage et d'adaptation des actions à mener au sein des institutions. Les outils et les moyens de l'évaluation peuvent intervenir comme des ressources mobilisables pour faire évoluer les systèmes et non pour les assujettir à une rentabilité ou à une rationalité des conduites culturelles.

#### Références bibliographiques

AVRAMI E., MASON R., DELLA TORRE M., 2000. *Values and Heritage Conservation*. Los Angeles : The Getty Conservation Institute, p. 8.  
BONNIER B., COLLIN F., PIERPONT G. DE *et al.*, 2003. *Je gère un musée aujourd'hui pour demain, Questionnaire d'audit interne à l'attention des gestionnaires d'institutions muséales*. Bruxelles et Namur : Fondation Roi Baudouin et Musées et société en Wallonie.  
FORLEO D. (dir.), 2017. *Cronache 7, Epico europen protocol in preventive conservation. Méthodes d'évaluation de conservation des collections dans les demeures historiques*. Gênes : Sagep Editori.  
HEINICH N., 2009. *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.  
HEINICH N., 2017. *Des valeurs. Une approche sociologique*. Paris : Gallimard.  
IPERT S., LE GUEN G., MERIC L., TAPOL B. DE, 2002. *Une méthode d'évaluation des pratiques de conservation préventive dans un*

*service d'archives*. Paris : Direction des Archives de France, La documentation française.

KEENE S., 1991. « Audits of care: collections condition surveys ». In : TODD V. (dir.), *Storage: Conference Preprints*. Londres : UKIC.  
KELSEN H., 1996. *Théorie générale des normes*. Paris : PUF, coll. Léviathan.

MAIRESSE F., 2010. « Évaluer ou justifier les musées ? ». *La Lettre de l'OCIM* [en ligne], 130 (2010) <http://journals.openedition.org/ocim/130> ; DOI : 10.4000/ocim.130 (mis en ligne le 1<sup>er</sup> juillet 2012, consulté le 7 juillet 2018).

MEYER C. et MINA G.A., 2011. *Un musée de qualité, Auto-évaluation*. Zurich : Association des musées suisses.

POMIAN K., 1987. « Entre l'invisible et le visible : la collection ». In : *Collectionneurs, amateurs et curieux. Paris, Venise : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Gallimard, p. 14-59.

PRIGENT M., 2009. « L'idéologie de l'évaluation, la grande imposture ». *Cités* 37.



Silvana Editoriale

*Direction éditoriale*  
Dario Cimorelli

*Directeur artistique*  
Giacomo Merli

*Coordination d'édition*  
Sergio Di Stefano

*Rédaction*  
Carole Aghion

*Mise en page*  
Letizia Abbate

*Organisation*  
Antonio Micelli

*Secrétaire de rédaction*  
Ondina Granato

*Iconographie*  
Alessandra Olivari, Silvia Sala

*Bureau de presse*  
Lidia Masolini, [press@silvanaeditoriale.it](mailto:press@silvanaeditoriale.it)

Droits de reproduction et de traduction  
réservés pour tous les pays  
© 2019 Silvana Editoriale S.p.A.,  
Cinisello Balsamo, Milano  
© 2019 Musée national des châteaux  
de Versailles et de Trianon

Aux termes de la loi sur le droit d'auteur  
et du code civil, la reproduction, totale  
ou partielle, de cet ouvrage sous quelque  
forme que ce soit, originale ou dérivée,  
et avec quelque procédé d'impression que  
ce soit (électronique, numérique, mécanique  
au moyen de photocopies, de microfilms,  
de films ou autres), est interdite, sauf  
autorisation écrite de l'éditeur.

*En couverture*

© EPV Thomas Garnier

Silvana Editoriale S.p.A.  
via dei Laboratori, 78  
20092 Cinisello Balsamo, Milano  
tel. 02 453 951 01  
fax 02 453 951 51  
[www.silvanaeditoriale.it](http://www.silvanaeditoriale.it)